



INFORMATIONS MUNICIPALES D'UGNY LE GAY

Bulletin n°16

Mercredi 13 MAI 1998

Responsable de la Publication: Jean-Paul GOYHENECHÉ

Editorial



Comme elle est belle notre Église !...

C'est vrai qu'elle a fière allure, ainsi « relookée » !

Il faut dire qu'elle en avait bien besoin : vitraux cassés, ardoises abîmées, porte vétuste, combles encombrés de fiente, tout cela ne la rendait pas très accueillante. Certes l'effort financier n'est pas négligeable, mais le jeu en valait la chandelle. On a beau ne pas avoir l'esprit de clocher, il est aussi vrai que ce monument est le symbole de toute la vie du village. Les baptêmes, les mariages, les enterrements, tous les événements qui apportent joie ou peine dans le cœur des habitants de notre commune s'y sont déroulés. Et même si la foi nous a quelque peu abandonnés, nous ne pourrions accepter de la voir se dégrader. Mais quand bien même serions nous prêts à faire certains sacrifices pour avoir le plaisir de posséder une belle Église, nous avons assez de réalisme pour nous demander aussi :

« Mais combien qu'ça a coûté ?... » Et bien voilà :

Un nouveau rouet et carillon électronique :	16 751 F
Un paratonnerre :	5 216 F
Un nettoyage des combles :	11 055 F
Une toiture neuve à l'Ouest :	72 470 F
Un filet anti-pigeon :	6 391 F
Des vitraux remis à neuf :	28 135 F
Une porte neuve en chêne :	26 386 F

Le tout pour une somme de 166 404 Francs, financée par une subvention d'état de 66 561 francs, un remboursement de TVA de 25 000 francs, et le reste par notre générosité... De contribuable local.

Merci pour nous !...

Jean-Paul Goyhénèche,



agenda

VENDREDI 8 MAI 1998

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

À 11 HEURES 30 AU MONUMENT AUX MORTS

Toute la population du Village est invitée à la cérémonie qui aura lieu au monument aux morts en souvenir de l'armistice du 8 Mai 1945, et au vin d'honneur qui suivra la cérémonie.

VENDREDI 15 MAI 1998

DÉBAT SUR L'INTERCOMMUNALITE

À 20 HEURES 30 À LA MAIRIE

Compte tenu de l'évolution de la mise en place d'une communauté de communes sur les cantons de CHAUNY et TERGNIER, il est indispensable que tous les citoyens soient informés et aient leur mot à dire. Rendez-vous ce jour-là pour en discuter.

DIMANCHE 17 MAI



RANDONNÉE PÉDESTRE, ÉQUESTRE ET VTT. DÉPART À PARTIR DE 9 HEURES SUR LA PLACE DES FÊTES...

Organisée par le Comité des Fêtes, cette randonnée se fera sur la journée, prévoir un pique-nique, et de bonnes chaussures.

SAMEDI 30 MAI

GRANDE BROCANTE NOCTURNE DE 10 HEURES À 24 HEURES

Organisée par le Comité des Fêtes, cette brocante se fera sur la Place des Fêtes et les rues adjacentes. Renseignements à la Mairie.

VENDREDI 12 JUIN

RÉUNION DES JEUNES DU VILLAGE À 18 HEURES 30 À LA MAIRIE

Soucieux de connaître leur avis sur un certain nombre de problèmes, le Maire invite les jeunes du village à se réunir autour d'une table pour exprimer leur point de vue.

VENDREDI 26 JUIN

CONSEIL MUNICIPAL. À 19 HEURES 30 À LA MAIRIE.

Ordre du Jour :

- _Vote du Compte administratif.
- _Création d'une communauté de communes.
- _Questions diverses.

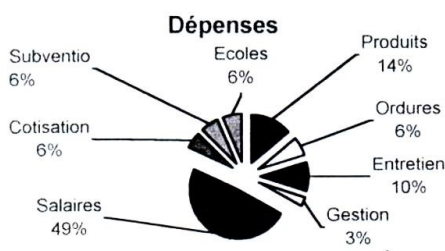
conseil municipal... informations...

Le Budget Primitif 1998

Le Budget 1998 présente une innovation, celle d'inclure dans ses recettes l'excédent reporté des années antérieures. En effet, auparavant, il fallait attendre le vote du compte administratif et le budget supplémentaire avant de pouvoir ventiler cet excédent. Dorénavant, compte tenu de la fiabilité de la gestion informatique, il est possible d'utiliser les excédents pour équilibrer le budget primitif, sans attendre la clôture du CA de l'année antérieure. Ceci permet donc de présenter un budget plus « conforme » à la réalité de ce que sera la gestion communale sur toute l'année, notamment en matière d'investissement.

Au niveau de l'analyse globale, on s'aperçoit que les dépenses de fonctionnement augmentent régulièrement d'environ 2% tous les ans, alors que les recettes augmentent d'environ 4%. Ceci est une progression positive pour la commune, puisque la tendance est inversée pour la plupart des communes de l'hexagone, les dépenses ayant tendance à augmenter plus vite que les recettes. Le Maire pense cependant que cette situation ne durera indéfiniment, compte tenu de certaines dépenses communales sous-estimées actuellement: c'est notamment le cas du ramassage des ordures ménagères ou des charges scolaires.

Eau, électricité, Carburants, etc...	65 500 F
Ramassage ordures	30 000 F
Entretien et réparations	45 000 F
Assurance, courrier, cotisations,	14 765 F
Salaires et indemnités	228 300 F
Cotisations incendie et service social	25 861 F
Subventions aux associations	29 200 F
Charges scolaires	30 000 F
TOTAL	468 626 F

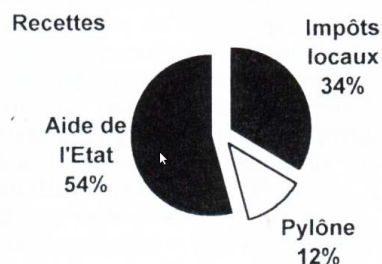


Le vote des 4 taxes

Ces taux n'ont pas varié depuis un certain nombre d'années. Il s'agit de savoir s'il faut les augmenter cette année. Compte tenu des excédents de fonctionnement dégagés encore cette année, on peut admettre que cela n'est pas nécessaire. Le Maire invite également le CM à tenir compte du fait que la pression fiscale risque de devenir plus forte dans les années futures, du fait de l'instauration d'une taxe ou d'une redevance d'enlèvement des ordures ménagères...

Mr Denorme souligne qu'il y a des années que le CM d'Ugny le Gay hésite sur l'augmentation ou non de ces taux, et qu'il a toujours été tenté de le faire pour financer les travaux, surtout qu'il y a longtemps que ces taux n'ont pas bougé. Mr Gambart se demande, non sans humour, si l'insistance de Mr Denorme à vouloir augmenter l'impôt ne viendrait pas du fait qu'il est le seul à ne pas en payer à Ugny le Gay... Le Maire précise que Mr Denorme est tout autant concerné que les autres puisqu'il paye des impôts sur le foncier non bâti, et que si l'on augmente les taxes, il faut toutes les augmenter, mais que cette augmentation doit impérativement être justifiée, ce qui n'est pas le cas actuellement. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal d'Ugny le Gay décide d'affecter aux taxes communales pour l'exercice 1998, les coefficients suivants:

	Taux	Produit
Taxe d'Habitation	14,72 %	68 448 F
Taxe sur le Foncier Bâti	15,52 %	45 474 F
Taxe sur le Foncier non bâti	33,67 %	63 636 F
Taxe Professionnelle	9,60 %	0 F



conseil municipal... informations (suite)...**La route de Chauny...**

Le Maire informe le CM que, lors de la visite du Conseiller Général à Ugny le Gay, Mr MENNECART Jean-Paul a été saisi par celui-ci d'un vœu des habitants du village qui souhaitent que l'on refasse le CD 56 qui mène à Chauny. Le débat s'engage pour connaître l'avis de chacun sur le sujet. L'unanimité se crée autour du constat qu'effectivement cette route est en très mauvais état. Le Conseil Municipal est donc prêt à soutenir le point de vue général estimant que ce chemin départemental a besoin d'être refait. Le Maire fait néanmoins remarquer qu'il a été le témoin de nombreux excès de vitesse sur cette route réputée pourtant si dangereuse du fait de son mauvais état...

Qu'en sera-t-il alors lorsque le macadam sera lisse comme un miroir et la chaussée élargie? Si la mauvaise conduite au volant de certains conducteurs irresponsables persiste, il préférerait une route jonchée de nids de poules, cela persuaderait peut-être certains « fous du volant » à davantage de prudence.

Le CM est sensible à ce genre d'argument mais rétorque que ce n'est pas parce que 10% des automobilistes font des excès de vitesse qu'il faut en faire pâtir toute la population. Le Maire se range en effet sur cet avis.

Les excès de vitesse...

Suite à cette même permanence du Conseiller Général Mr Lanhouil, Mr Mennecart Jean-Paul fait état de réclamation au sujet de nombreux excès de vitesse qui inquiètent les villageois. Le Conseiller Général a invité les habitants d'Ugny le Gay à se tourner vers leur Conseil Municipal. Le Maire invite donc les conseillers à débattre autour de ce problème: comment faire pour combattre les excès de vitesse sur le territoire de la commune?

Plusieurs solutions sont proposées: panneaux de limitation de vitesse, soit normaux, soit géants comme on peut les rencontrer sur la RN 32, à l'entrée de Salency...

La possibilité de faire poser des ralentisseurs (les gendarmes couchés comme on dit), ou encore des « îlots chicanes » comme on peut en voir à l'entrée de Neufieux.. Toutes solutions bien sûr qui ont démontré leur

efficacité, mais qui ont un coût pour la commune, et un coût très important pour certaines solutions. Et c'est bien entendu le contribuable qui va payer! Il serait aussi nécessaire que la Gendarmerie vienne contrôler la vitesse dans l'agglomération, et pas en plein après-midi comme elle l'a fait il n'y pas si longtemps, mais aux heures de pointe, entre 17 et 19 heures!

Malgré ce coût, il ne faut pas baisser les bras, et essayer de trouver des solutions efficaces en tenant compte des capacités financières de la commune.

Après en avoir délibéré, le CM décide de faire tout ce qui est en son pouvoir pour résoudre le problème des excès de vitesse dans la commune et charge la commission des travaux d'étudier le dossier, et d'en présenter les conclusions au prochain CM.

Le remembrement...

A la demande de Mr GAMBART, le Maire fait le point sur l'avancement des travaux du remembrement. A l'heure actuelle, Mr Hirson, le Géomètre chargé des travaux, met la dernière main sur l'avant projet cultural qui sera soumis à l'approbation de la sous-commission puis de la commission d'aménagement foncier.

En ce qui concerne les vœux de Conseil Municipal, il ont été globalement exhaussés puisque la création du nouveau cimetière se fera à l'endroit voulu, et que les chemins communaux seront maintenus ou créés selon un schéma à peu près conforme aux désirs de la Municipalité.

Le Maire en a eu confirmation par un entretien avec Mr Hirson. Celui-ci en a profité pour lui faire remarquer que les exploitants agricoles concernés ont aussi été régulièrement consultés, et que c'est à eux d'informer les propriétaires à qui ils louent les terres de l'évolution du dit-projet.....

Qu'on se le dise... :

Les commissions et sous commissions devraient être convoquées assez rapidement pour statuer sur le projet.

travaux du conseil : les investissements...

L'Eglise...



Comme on l'a vu dans l'éditorial, les travaux de rénovation de l'Eglise touchent maintenant à leur fin. Enfin, pas tout à fait, puisque la Commission des travaux sur les propositions de Jean-Paul MENNECART, a jugé bon de compléter ces travaux par la pose de grilles de protection devant les vitraux prochainement remis à neuf. Cet investissement supplémentaire serait de l'ordre de 40 000 francs.

Mr Jean-Paul MENNECART, notre adjoint aux Maire aux travaux, a donc suivi ce chantier avec attention et efficacité. L'horlogerie électronique, après quelques hésitations, fonctionne maintenant parfaitement. la toiture est remise en état par les soins de Mr Franck MENNECART, les combles sont nettoyées et les vitraux sont sur le point de retrouver leur aspect d'antan. Les pigeons resteront dehors grâce au filet anti-pigeon. Les paroissiens entreront dorénavant par une porte toute neuve. On attend maintenant que Monsieur le Curé vienne bénir tout cela par une grand-messe...



La Mairie...

La Mairie fait aussi l'objet de beaucoup d'attention de la part de la commission des travaux et du Conseil Municipal. Après avoir effectué les travaux indispensables à la sécurité des personnes (électricité, issues de secours), la municipalité investit maintenant pour leur confort. Le chauffage central au fioul sera installé pour l'hiver prochain, et il sera posé de nouvelles boiseries en PVC au rez-de-chaussée.. Cette nouvelle tranche de travaux coûtera 88 025 Francs et une subvention de 36 495 Francs a été accordée par l'État au titre de la Dotation Globale d'Investissement pour aider la commune au financement du projet.

Le Monument aux morts...

Depuis deux ans, la commission des travaux a «planché» également sur le projet du Monument aux Morts.

La restauration de la statue été longuement discutée par les conseillers. Le dossier comportait plusieurs solutions: On pouvait réparer les morceaux détachés, mais on savait aussi, qu'au fil des ans la statue se dégraderait ailleurs... On pouvait la refaire entièrement en la recouvrant d'un feuille de cuivre, ce qui est horriblement cher, ou d'une feuille de plomb, ce qui est moins coûteux, mais beaucoup moins beau... Finalement la commission a choisi une solution plus «esthétique » proposée par un artiste, Mr Godefroy, à savoir la réplique à l'identique de la statue qui sera élaborée en résine synthétique. L'artiste s'attachera à lui donner la «patine» qu'on lui connaît actuellement. Cette solution permettra d'enlever la statue et de restaurer le socle dont les pierres se dégradent et se disjoignent. Un réarrangement paysager sera confié à Mr Tayon.

Tout cela coûtera à la commune 230 596 Francs subventionnés à 30% par l'état....

Le calvaire de la route de Guivry brille comme un sou neuf!



Il y a longtemps que cela lui trottait dans la tête, à Mr Marcel LELONG.. Aussi, les beaux jours revenus, avec quelques amis, a-t-il décidé de démonter et de remettre à neuf le calvaire de la route de Guivry.

C'est donc avec tous nos remerciements à son égard que nous vous présentons cette croix toute neuve et ce Christ fraîchement repeint qui feront la fierté de notre village.



Pour un village bien tenu...

Voici revenu le temps des pelouses vertes et florissantes qui poussent et croissent avec un bel élan. Il faut maintenant prendre la tondeuse et se retrourner les manches pour que nos jardins n'aient pas un aspect de jungle tropicale. A ce sujet, Il serait bien d'entretenir les bas-côtés devant nos façades. Le village s'en trouverait plus élégant. Nous félicitons ceux qui le font déjà et nous encourageons ceux qui n'y auraient pas pensé...

Nos employés communaux au turbin...



Nos Employés communaux ne chôment pas ! Les pelouses à tondre, les peintures à refaire, les drains à déboucher, les plates-bandes à bêcher, rues à nettoyer, tous ces travaux sont assumés avec brio par notre duo de choc. Bon courage Messieurs!

Il vous en faudra pour tenir la commune en bon état pendant toute cette saison estivale !

